

## Les agro-industries chez les géographes des campagnes

Christine MARGETIC

Université d'Artois

*Si chacun s'accorde à souligner l'ampleur des mutations techniques de l'agriculture depuis quelques décennies, les considérations sur les liaisons entre le secteur primaire et les autres secteurs économiques ont moins retenu l'attention* soulignait J.-P. Diry en 1997 (p. 434). Parmi les *autres secteurs économiques* figure pourtant le secteur agro-alimentaire, réceptacle traditionnel et « naturel » de la grande majorité des volumes de matières premières agricoles commercialisées. Est-il réellement absent des travaux des géographes, notamment chez les géographes des campagnes ?

Cette communication vise à répondre – partiellement – à cette question selon une double perspective. En premier lieu, la relecture des auteurs va privilégier une approche diachronique des préoccupations sur la question de la transformation alimentaire des matières premières agricoles. Objet géographique, objet d'étude géographique ou composante d'un système spatialisé, les industries agro-alimentaires (IAA) ont pour originalité l'éclatement dans leur composition qui influe sur leur degré d'appropriation par les auteurs qui abordent l'analyse des liens entre les différents mécanismes de structuration territoriale fondée sur les produits agricoles. En second lieu, cette relecture va tenter de comprendre les formes de la territorialité de ces firmes, de découvrir leur rôle dans la qualification des territoires à partir de l'analyse de leurs pratiques spatiales.

Ce premier bilan repose sur l'exploitation d'articles et de thèses des géographes ruralistes à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui correspond à la phase d'individualisation des agro-industries vis-à-vis de la ferme, individualisation qui se renforce après la première guerre mondiale. Dans cette optique, les agro-industries correspondent aux firmes en contact avec la production agricole de base<sup>1</sup>. Plutôt que de cibler l'exhaustivité – impossible –, ce travail s'appuie à la fois sur des tableaux antérieurs de la production française<sup>2</sup> et sur une sélection d'articles et de thèses considérés comme représentatifs quant aux angles de la recherche rurale jusqu'aux années 1990.

Nous organiserons le développement autour des trois phases d'appropriation des agro-industries par les géographes ruralistes français : d'une relative indifférence pour des activités individualisées au travers des matières premières transformées, on passe à une phase de caractérisation d'un secteur essentiel pour le milieu rural, ces industries étant parallèlement considérées en tant que sous-secteur fonctionnel d'un système spatialisé en voie de mutation.

### **I/ La firme comme objet d'étude géographique**

De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres, on assiste à une transition marquée de structures proto-industrielles encore attachées à la ferme à l'affirmation d'industries qui travaillent des matières premières agricoles, la première guerre servant de catalyseur, puis les années 1960 d'accélérateur. Activités en devenir, se démarquent alors certaines d'entre elles dans le contexte d'*agrocentrisme* des travaux relevant de l'école française de géographie (1870-1914), puis de géographie humaine de la période classique de la discipline (1918-1968) (Berger

---

<sup>1</sup> D'excellents travaux existant sur le vin, ce produit n'est pas retenu dans le cadre de cette communication.

<sup>2</sup> Voir en particulier Juillard (1964), Flatrès (1968, 1972), Peyon et Plet (1974), Berger, Gillette et Robic (1975), Rey et Robic (1983), Sautter (1986), Fruit (1988), Bonnamour (1997).

et al, 1975). De manière générale, elles sont envisagées en tant qu'identificateur d'une économie rurale ou agricole.

## 1- Des « industries agricoles » pour Maximilien Sorre

*Il est bien difficile d'ignorer les relations strictes qui unissent l'agriculture aux autres formes de l'activité économique. Mais on en méconnaît parfois l'importance*, alors que, dans les années 1920, l'agriculture fournit à l'industrie des masses énormes de produits bruts (Demangeon, 1929). Le singulier employé est explicite du regard que leur portent les géographes, qui ciblent avant tout des catégories d'industries (sucrierie, laiterie ...) sans les associer nécessairement.

Le premier à employer l'expression « industries agricoles » est M. Sorre. Titulaire de la chaire de géographie à Lille entre 1921 et 1931, on lui doit avec R. Dion les premières implications de la géographie dans la vie économique régionale, ce qui explique l'approche réflexive qu'il a privilégiée dans *L'agriculture et les industries agricoles*. Edité en 1929 par la Première région économique, institution regroupant les chambres de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais, il *relie avec insistance les activités agricoles à la vie urbaine et industrielle de cette région (...)* L'esprit en est systémique : si le livre commence par l'examen des conditions naturelles, il les relie aussitôt aux transformations des pays et des sociétés, à la dynamique économique, aux marchés ... Le bilan insiste sur les liens entre l'agriculture, l'industrie et la ville et débouche sur une prospective (Thumerelle, 1998, p.79). Une belle géographie appliquée loin des stéréotypes de la géographie régionale.

*Industries dont l'objet est la transformation des produits agricoles régionaux, dans la plupart des cas en vue de l'alimentation, parfois aussi pour la satisfaction d'autres besoins* (Sorre, 1929, p.71), il les raisonne en termes de lien au lieu régional<sup>3</sup>, tout en reconnaissant le rôle arbitraire de ce choix. Des développements plus ou moins longs sont successivement consacrés à la meunerie et les industries qui s'y rattachent (4 pages), sucrierie, distillerie et industries annexes (16 pages), brasserie, malterie, cidrerie (5 pages), et enfin, autres industries agricoles qui regroupent la chicorée, les produits du lait, les conserves (5 pages). Que la moitié du chapitre renvoie aux seules sucrieries et au raffinage peut surprendre, mais l'historien P. Veylet (1997) y voit le fait que les structures productives de ce secteur associé à la culture de betterave à sucre étaient déjà clairement identifiées, à la différence d'autres activités où il était souvent ardu de séparer les industries fermières ou rurales du monde agricole et de sa pluriactivité traditionnelle.

Leur rôle d'acteur de l'économie rurale passe donc par le filtre d'une production agricole donnée, en général préexistante à la phase d'industrialisation de la transformation, sauf exceptions, comme pour la chicorée (Demangeon, 1905). Pourtant, si souvent *l'utilisation industrielle oriente la production agricole* (Sorre, 1929, p.71), ce point est rarement clairement explicité en tant que tel dans les travaux des géographes du début du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>3</sup> Aussi, il écarte volontairement les huileries qui n'ont plus de liaison intime avec l'agriculture régionale, les rattachant aux industries chimiques ! (Sorre, 1929, p.71).

## 2- Des industries agricoles abordées en filigrane comme acteur « naturel » de la vie rurale

La lecture de quelques thèses de Doctorat d'Etat et d'articles parus en particulier dans les *Annales de géographie* des années 1920 à 1950 confirme l'existence d'un tel lien au lieu<sup>4</sup>. Par ordre d'importance sont abordées sucreries, activités liées au lait, industries des plantes grasses, et, plus accessoirement, conserveries, minoteries et industries liées aux céréales ou malteries, brasseries ...

Prenons les conserves de légumes. Elles sont pour M. Sorre (1929) l'exemple-type d'une industrie rigoureusement située dans les régions de production en raison de la nature très périssable des matières traitées, qui ne tolèrent pas un long transport. Leur développement se fait donc de manière privilégiée dans les zones maraîchères, ou à leur proximité, même si une partie des matières premières peut sortir du cadre de la proximité (épices de Marseille) (Flatrès, 1946).

Une même logique prévaut pour la sucrerie qui a donné lieu à de nombreux exposés (exemple le plus abouti des préoccupations des géographes d'alors quant à l'identité d'une activité agro-industrielle). Dès l'introduction de sa thèse (1905), A. Demangeon se réfère à leur présence pour délimiter la plaine de la craie vers l'est, et en portant sur une carte l'emplacement de toutes les fabriques, il parvient à circonscrire *presque exactement l'extension de la culture de la betterave* (p. 230), ce qui forme le cœur de sa réflexion. Pour expliquer son essor et sa concentration géographique dans le Nord de la France, il se réfère à des raisons naturelles<sup>5</sup> – les qualités des sols – condition *sine qua non* mais non exclusive puisque comptent au moins pour autant des raisons économiques. Ainsi, En 1929, M. Sorre va plus loin : la cause initiale de la prospérité sucrière ne vient pas des modes de production, mais de facilités de communications (canaux et cours d'eau, chemin de fer), à l'origine d'un approvisionnement partiel en betteraves en Belgique et en Hollande jusqu'aux années 1930, à la proximité du bassin houiller, et, ce qui le démarque d'A. Demangeon, à l'initiative humaine symbolisée par de grands noms, Crespel, « père de la sucrerie indigène », les familles Beghin et Say. Jouent aussi des éléments complètement exogènes (concurrence allemande, guerre ...) qui interagissent pour renforcer le positionnement nordiste.

En définitive, on peut dire qu'agriculture et industrie, et leurs évolutions propres, se nourrissent l'un l'autre. Et ce qui est frappant chez A. Demangeon, c'est finalement le caractère industriel qu'il attribue moins à la transformation de la betterave qu'à la culture même ! Il n'aborde d'ailleurs pas l'industrie pour elle-même, mais plutôt comme une activité d'appoint destinée à soulager un surpeuplement rural aigu ou un sous-emploi saisonnier résultant du déséquilibre du calendrier agricole, et un débouché pour le monde agricole. En Picardie orientale, les interrelations sont alors étroites et *parfaites* entre ces deux acteurs, à la base d'un *pays sucrier* ébranlé par l'émergence de gros établissements en place de petites structures (Alexandre, 1928, p.72). Dès lors est posé un thème qui devient récurrent, celui de la réappropriation par le monde agricole de ce partenaire dont l'espace de référence transcende désormais les limites traditionnelles de la proximité.

---

<sup>4</sup> En 1975, dans l'article consacré à « L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche en géographie », Martine Berger, Chantal Gillette et Marie-Claire Robic relèvent que *la plupart des analyses portant sur les activités autres qu'agricoles dans les campagnes françaises mettent l'accent sur leur liaison avec le système de production agricole* et de citer entre autres *les activités de transformation de produits agricoles (sucreries, distilleries ... : P. Brunet, 1960)* (p.138).

<sup>5</sup> Evoqué par F. Servais (1925), le Vexin français est un *pays essentiellement agricole par la nature de son sol* ; il est *naturel que le caractère de l'industrie le soit aussi. Blé et betteraves y trouvent leurs débouchés naturels : sucrerie, distillerie, minoterie*<sup>5</sup> (p.420), qui profitent de plus de la proximité de l'eau. On notera le triple emploi du terme « nature » et de l'adjectif « naturel » !

### 3- Des agro-industries filles de la modernisation agricole

La citation de coopératives devient récurrente vers la fin des années 1920, souvent par quelques lignes dans les écrits plutôt attachés à différencier des pays et leur vie rurale (Bobin, 1926 ; Dion, 1933 ...), sauf ceux ayant trait aux fruitières (Delfosse, 1992 ; Ricard, 1993), ou ceux portant sur les effets de la révolution agricole<sup>6</sup> qui tendent à se multiplier à partir des années 1930 (Richard, 1929 ...).

Plusieurs auteurs évoquent le contexte réactionnaire de leur création, lié à une baisse du prix du lait imposée par les ramasseurs (Dion, 1933) ou par de grosses laiteries industrielles issues d'un premier mouvement de concentration parfois éphémère (Renaudin, 1936), solution rejetée à l'occasion comme dans le Bas-Bouloonnais (Coudoux, 1957). Bref sur le sujet des laiteries coopératives (un paragraphe p. 523), R. Brunet (1965) porte un jugement mitigé : *certaines sont des monstres et d'autres végètent péniblement*, voire disparaissent. D'ailleurs, elles pâtissent de l'absence de sentiment coopératif de la part des adhérents, pour lesquels prime un sentiment de la commodité (proximité surtout).

L'opportunisme est donc fréquemment un moteur pour des agriculteurs engagés dans des logiques de modernisation liées à la révolution agricole qui se diffuse de manière progressive à l'échelle nationale (Dion, 1933), confortés par l'amélioration parallèle des axes routiers secondaires (Chevalier, 1952).

Les agriculteurs peuvent être tentés par une culture non connue précédemment mais réclamée par une activité agro-industrielle en émergence (*pays du houblon* autour d'Haguenau dès 1810) (Zeyl, 1930), l'opportunité pouvant disparaître en raison de facteurs conjoncturels au stade des industriels (froment Poulard en Limagne pour l'industrie clermontoise des pâtes alimentaires) (Arbos, 1932). A l'inverse, la disparition d'une culture locale n'induit pas toujours celle de l'outil industriel associé (survivance d'une importante huilerie à Arras malgré la disparition des oléagineux de la région) (Demangeon, 1905 ; Sorre, 1950a). Certaines agro-industries trouvent parfois de nouvelles zones d'expansion dans des espaces agricoles en reconversion, d'échelle variable (vignoble orléanais-blésois tourné vers la culture de légumes de plein champ à destination de l'industrie de la conserve alimentaire d'Orléans, voire du Mans) (Dion, 1933). Enfin, de manière plus indirecte, les agro-industries contribuent à la diversification d'espaces agricoles et à l'essor de productions annexes liées à la mise à disposition de sous-produits<sup>7</sup> (petit-lait et progrès de l'élevage du porc en Gâtine ...) (Bobin, 1926). Nourrissant d'étroits rapports entre l'usine et le cultivateur, ces pratiques contribuent à l'amélioration constatée des rendements, et sont vecteurs de perfectionnements au stade agricole.

Fille de la culture (sucrierie) ou de l'élevage (laiterie), l'industrie agricole contribue à la transformation de la vie à la ferme (Bobin, 1926) et s'affirme comme source de richesse indéniable et incontournable à l'échelle de régions agricoles de plus en plus vastes.

### 4- Quel système de relation entre les agriculteurs et les agro-industries ?

Si l'on excepte les travaux sur les fruitières surtout, le mode relationnel entre agriculteurs et industriels est peu présent dans les écrits analysés. Il figure surtout au titre du principe de la contractualisation, qui consiste en la fixation des prix ou du volume à livrer. Pratiquée de longue date dans l'industrie des conserves de légumes comme soupape de sécurité, régulateur dans un marché des denrées périssables, les conditions paraissent plutôt favorables pour le producteur,

<sup>6</sup> On fait référence à toute une série d'articles qui ont pour titre ou pour contenu « L'évolution agricole de ... ».

<sup>7</sup> *Petit lait pour la nourriture des porcs, tourteaux pour la nourriture du bétail, produits de défécation des sucreries pour la fumure ...* (Sorre, 1950, p. 912).

ce qui s'explique par un manque relatif de matière première (petits pois, haricots)<sup>8</sup> (Sorre, 1950). Le cadre est tout autre entre la sucrerie et le planteur de betterave puisque ce dernier est soumis au respect d'un contingentement calculé par rapport à ses livraisons de 1928, 1929 et 1930 (Sorre, 1929). Ainsi, le contrat est conçu à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais par la Commission interdépartementale betteravière représentant les planteurs et par le Groupe de la région du Nord des Sucreries et Distilleries, au nom des fabricants. La précision des détails<sup>9</sup>, du prix d'achat aux livraisons, conduit en fait que *l'exploitation devient l'annexe de la sucrerie par une sorte d'intégration verticale* (Sorre, 1929, p.39). R. Dion (1933) utilise aussi le terme d'intégration, ou plutôt de quasi ou de semi-intégration, en notant qu'*on la pratiquait avant d'avoir inventé le mot pour la culture du cornichon*<sup>10</sup> (p.531), alors qu'elle se diffuse pour l'aviculture et l'élevage de porcs auprès d'agriculteurs du Toulousain à la recherche d'une certaine sécurité.

Durant cette période de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1950 qui correspond à la phase d'émergence et de première structuration des agro-industries, ces dernières sont moins associées pour leurs activités propres que comme élément constitutif de la vie rurale locale, ce qui fait qu'elles arrivent de manière systématique en fin d'analyse. Malgré quelques travaux précurseurs, c'est surtout à partir des années 1960 que le regard porté par les géographes à leur égard évolue : d'objet d'étude géographique, elle deviennent objet géographique, et R. Dion (1965) considère même que leur absence ou leur faiblesse est un handicap certain pour des campagnes toulousaines confrontées à un environnement en mutation.

## **II/ La firme ou l'établissement agro-industriel comme objet géographique**

Avec les années 1960 s'ouvre un « âge d'or » pour le développement des industries agro-alimentaires (IAA) : l'urbanisation accélérée, l'évolution de la consommation alimentaire, la disponibilité de capitaux et l'aide publique permettent leur industrialisation et leur croissance. Pour autant, à la suite de J.-P. Peyon et F. Plet (1974) qui s'étonnaient de la faiblesse de la référence aux organismes d'aval à l'agriculture dans les publications géographiques depuis 1950, on ne peut que confirmer jusqu'aux années 2000. Pour la quarantaine de publications répertoriées, on doit souligner le rôle central de la revue *Norois* (9 articles entre 1957 et 1995) alors que, à l'inverse, la revue *Hommes et Terres du Nord* créée en 1963 n'en propose que cinq, reflet de l'affaiblissement progressif de cet axe de recherche au sein du laboratoire de géographie humaine après le départ de M. Sorre<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup> *Les pois sont amenés à l'usine le jour de la cueillette, un contrat de vente de la future récolte étant intervenu préalablement à la plantation, entre l'usinier et le producteur, ayant pour base le pois en gousse. La cueillette est à la charge de l'acheteur, et les cosses sont rendues gratuitement et servent pour l'alimentation du bétail* (Sorre, 1950, p. 912).

<sup>9</sup> Exemple pour l'époque, cette structuration professionnelle servira de modèle pour d'autres cultures, comme la chicorée à café en 1936.

<sup>10</sup> *Activité au revenu partiellement assuré d'avance, et systématiquement contrôlée par l'acheteur qui impose les techniques de culture, exigeant que le produit réponde à certaines normes* (p.406). A noter que la première mention prend place dans un chapitre portant sur la diversification des cultures, mais en note infra-paginale !

<sup>11</sup> Si de nombreux articles tournent autour de l'agriculture ou des espaces ruraux, seuls cinq abordent directement les IAA, ce thème n'étant même pas repris par D. Paris et J. Vaudois dans leur analyse de la bibliographie portant sur l'espace rural du Nord-Pas-de-Calais pour la période 1980-1986 (*HTN*, 1987, n°2, pp.129-132).

## 1- Définitions et représentations des industries transformant des matières premières agricoles

Industries agricoles pour M. Sorre (1929), industries alimentaires pour G. Ray (1948), industrie de transformation des produits agricoles pour G. Richez (1967), IAA pour R. Livet (1970), industries agricoles et alimentaires pour Cl. Cabanne (1973), l'agro-alimentaire pour A. Fiette (1983), industrie agro-alimentaire pour F. Plet (1989), firmes agro-industrielles pour J.P. Charvet et F. Plet (1996) ... Cette diversité terminologique pour qualifier ces activités au fil du temps reflète parfaitement leur profonde hétérogénéité. En effet, de manière générale, les IAA associent des activités cloisonnées articulées verticalement tout en étant étrangères les unes aux autres (du sucre à la chocolaterie ...). Pour autant, parallèlement à la généralisation de l'expression « industries agro-alimentaires » à partir des années 1970, un consensus prévaut pour une définition que l'on doit aux travaux d'un économiste, L. Malassis, qui y regroupe *l'ensemble des entreprises transformant des produits, en général d'origine agricole, pour satisfaire les besoins alimentaires des consommateurs* (1979, p.12).

La difficulté à cerner avec précision les activités couvertes explique pour partie le manque d'intérêt qu'elles suscitent chez les spécialistes de géographie industrielle (Claval ...). Certains pointent même un besoin impérieux de clarification au moins à des fins statistiques (Battiau) d'autant que les services ministériels (Ministère de l'Agriculture – et non Ministère de l'Industrie –, services de la comptabilité nationale) ne s'appuient pas sur une liste identique, ce que pointait déjà Cl. Cabanne en 1973<sup>12</sup>.

Deux sources statistiques les présentent : l'Enquête Annuelle d'Entreprises (EAE) du Ministère de l'Agriculture, et l'UNEDIC. Prenons la plus utilisée, l'EAE. Inclues dans la nomenclature d'activités française (NAF) depuis 1993, les IAA y sont subdivisées en 9 ensembles (NAF 15.1 à 15.9) et 41 sous-ensembles, avec des regroupements « par affinités »<sup>13</sup> qui ont pour inconvénient leur variation dans le temps<sup>14</sup>, ce qui interdit la comparaison par séries longues<sup>15</sup>. Outre les catégories d'activités, les seuils aussi interpellent : ne sont comptabilisées depuis 1998 que les entreprises de plus de 20 salariés (contre 10 auparavant, sauf pour la coopération) ou ayant plus de 35 millions de francs de chiffre d'affaires, ce qui minimise leur nombre, l'emploi et la réalité de leur participation à l'économie générale (Chalmin, 1983) dans le cadre d'une étude régionale (Plet, 1989 ; Poulot et Rouyrès, 2004).

A partir des années 1960, la mise à disposition de données couplée à un souci de description statistique des faits géographiques induit un recours plus fréquent à une cartographie intégrée dans les thèses ou articles, et dans les atlas qui tendent alors à se multiplier. En général, les cartes thématiques produites reposent sur un traitement sommaire des données. La simple représentation de la localisation sur les cartes de différents atlas régionaux qui se généralisent courant des années 1960 démontre ainsi d'une certaine manière la faible place que tiennent ces activités pour les concepteurs. Souvent, le figuré ponctuel les représentant se surajoute aux à-plats des activités agricoles, quant à elles nettement plus détaillées grâce à l'exploitation du Recensement Général de l'Agriculture à partir de 1955.

<sup>12</sup> Pour autant, Cl. Cabanne ne fournit pas d'alternative puisqu'il ne précise jamais son choix méthodologique.

<sup>13</sup> Industrie des viandes ; Industrie du poisson ; Transformation de fruits et légumes ; Industrie laitière ; Travail du grain, fabrication de produits amylacés ; Fabrication d'aliments pour animaux ; Industries alimentaires diverses ; Industries des boissons (SCEES).

<sup>14</sup> Par rapport à la classification d'activités et de produits (NAP) de 1973, l'industrie du poisson s'individualise alors que la préparation de plats cuisinés disparaît ; la fabrication industrielle de pain devient un sous-ensemble du travail du grain ; la biscuiterie quitte la meunerie mais la malterie rejoint la brasserie. A l'inverse, sont créées de nouvelles subdivisions, comme la fabrication d'autres produits laitiers ...

<sup>15</sup> La rénovation de 1996 constitue la 4<sup>ème</sup> génération par rapport à la première Enquête de 1965 (SCEES).

Dans leur bilan d'une décennie de géographie rurale « quantitative et théorique » (1983), V. Rey et M.C. Robic notent que *les chercheurs qui travaillent sur les domaines mal saisis par l'information statistique ou ayant des données « qualitatives » sont handicapés pour utiliser l'arsenal actuel* (p.319). Et de citer l'agro-alimentaire pour laquelle, si on relève une certaine schématisation et une quantification, la tendance n'est pas à la réalisation de typologies, encore moins de « modèles ». En fait, les cartes lissées réalisées par F. Plet en 1993 ou les cartes de C. Canevet (1993) matérialisant les dynamiques spatiales des entreprises agro-alimentaires bretonnes se démarquent de l'ensemble par l'objectif revendiqué de démonstration d'un processus spatio-temporels du changement.

## 2- Une géographie des IAA en perpétuel mouvement

A l'échelle de la France, de 1950 à 1980, le dynamisme agro-alimentaire est *paysan* (Chalmin, 1983) : conduit parallèlement au processus de spécialisation agricole, il a reposé sur une migration des sites industriels des centres de consommation vers les zones de production spécialisée (industrie de la viande ...). La dynamique s'inverse ensuite. La proximité de grands marchés de consommation oriente les choix de localisation, en particulier pour les moyens et grands établissements dans les secteurs de la consommation de masse. La réurbanisation partielle des activités (Plet, 1993) consacre une banalisation des stratégies industrielles, qui ne se différencient plus de celles des autres secteurs.

En conséquence se dessine une géographie agro-alimentaire où compte prioritairement un facteur « proximité-distance » basé prioritairement sur des critères d'accessibilité aux lieux de consommation ou de marché de main d'œuvre (Vergneau, 1988). Ce constat varie cependant à l'échelle nationale : parfaitement vrai pour l'Ile-de-France (F. Plet, 1989) ou le Nord-Pas-de-Calais (Vaudois, Le Mené, 1989) où la localisation est avant tout un héritage de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il l'est moins en Picardie, à l'exception des villes les plus proches de Paris (Beauvais, Compiègne) (Fiette, 1985). En corollaire, l'absence d'un maillage urbain suffisant peut s'avérer disqualifiant. Première région céréalière pour sa récolte de blé, la région Centre n'est pourtant classée qu'au 5<sup>e</sup> rang national pour les effectifs salariés de ses établissements spécialisés dans le travail du grain.

Cette géographie en perpétuel mouvement surtout à partir des années 1980 résulte de phases de fermetures de sites partiellement compensées par de moins nombreuses créations en site urbain ou périurbain, ces dynamiques ayant accentué le phénomène de déséquilibre entre régions « favorisées » et « défavorisées », les régions les mieux dotées en équipements productifs n'étant pas épargnées. En Bretagne, la rupture dans la croissance des effectifs salariés date de 1982 (Canevet, 1993), et en région parisienne, le contexte est non seulement au déclin global de l'activité productive, mais aussi du rôle de commandement, la région devenant une vitrine de l'agro-alimentaire national et international (Plet, 1989 ; Poulot, Rouyrès, 2004).

La simplification du tissu productif induit des modifications dans le mode de structuration de l'espace par l'activité industrielle. En particulier se pose la question de la localisation du centre décisionnel car de nombreuses restructurations ont entraîné l'arrivée de capitaux étrangers (rôle de premier plan pour Nestlé), avec un risque de fragilité ultérieure en cas de retrait. A propos du groupe Perrier, C. Canevet parle ainsi d'*intrusion relativement brutale et spectaculaire du capital extérieur, perçue à l'époque comme une colonisation économique* » (1993, p.154). Ayant recours de manière identique au terme de colonisation pour l'industrie de la conserve en Picardie (1985), A. Fiette relève qu'une grande part de la transformation agro-alimentaire n'est que juxtaposée en Thiérache de l'Aisne, en raison du poids des produits et des capitaux extérieurs<sup>16</sup>. Or, ce point est souvent crucial dans la mesure où le capital extérieur est plus

<sup>16</sup> *Ce secteur industriel n'est qu'incomplètement solidaire de la trame agricole dans une réalité économique partiellement 'disjointive'. L'activité agro-alimentaire n'est thiérachienne qu'en figuration* (Fiette, 1983, p. 66).

mobile, plus opportuniste et plus exigeant, même dans les régions où ont été opérées de fortes économies d'échelle comme en Bretagne (Canevet, 1993).

### 3- Des laiteries aux industries laitières : des noms emblématiques

« A propos de l'évolution de la géographie industrielle en France », A. Fischer (1996) remarque qu'au tournant des années 1960 se dégage une étape structurelle dominée par les études sur les entreprises et groupes, par la prise en compte de leurs structures sociales et financières, par l'attention apportée aux analyses des stratégies géographiques. De nombreux géographes étant marxistes, leur attention va à la composition du capital des firmes, au jeu des prises de participation et aux mécanismes qui assurent à certains groupes le contrôle de pans entiers d'industrie. Déjà perceptible durant l'entre-deux-guerres, cette orientation est le fait à partir des années 1960 de géographes explorant le monde laitier. Les méthodes sont souvent empiriques, nécessitant un véritable travail de fond pour accéder aux sources des entreprises notamment.

Les travaux de M.-R. Daudé (1966) et d'A. Frémont (1967) sont représentatifs d'une focalisation sur des industries laitières en devenir dès 1929 avec G. Azambre. Partant de critères techniques surtout, ce dernier isole la « grande usine de Boué » des laiteries thiérachiennes<sup>17</sup>. D'une certaine manière, par les formes induites (infrastructures ...), les techniques s'apparentent à un marqueur – spatial – de l'ouverture à un vaste marché pour la production rurale<sup>18</sup>. Formant la charnière du marché (Frémont, 1967)<sup>19</sup>, les industries profitent d'innovations techniques pour asseoir un marché de masse standardisé en place du marché traditionnel de haute tradition (beurre industriel en place du beurre de cru), pour partie sous l'influence de conceptions hygiéniques (Sorre, 1950b). Dès lors que la primauté va à la régularité et à l'adaptation aux besoins des consommateurs, on assiste à la rupture du lien au lieu entre le produit et le local (dès le début du XX<sup>e</sup> pour le beurre) (Delfosse, 2002) et au passage d'un stade diffus à un stade de localisation pour les établissements. De fait, les industriels doivent faire face à de nouveaux comportements de consommateurs dont la conquête passe par la publicité notamment. Pour preuve, l'article de M. Chesnais (1972) qui, dès son introduction, rappelle que *la publicité associe les noms d'Elle-et-Vire, de Claudel, de Gloria ou de Gervais aux images de grasses prairies, de vaches opulentes, de crus laitiers de grande qualité* (p.179).

Cette image assignée à l'industrie influe sur les orientations de recherche. Même si leur généralisation génère des faillites ou des rachats d'autres laiteries, non sans répercussions sur l'économie agricole locale, la grande industrie est plutôt perçue comme un outil fort d'aménagement du territoire au moins jusqu'à la fin des années 1980. En effet, par effet induit, elle participe de la modernisation agricole<sup>20</sup> pour partie en raison du rôle joué par un nouvel

<sup>17</sup> G. Azambre propose trois formes pour l'industrie laitière thiérachienne : la laiterie domestique, la laiterie industrielle et la « grande usine de Boué » (1929). En 1966, M.-R. Daudé différencie cinq catégories en région toulousaine : le laitier-artisan, le laitier-fromager, le centre collecteur dépendant d'une grande laiterie, la laiterie de moyenne importance et la grande entreprise laitière (1966). En Normandie, A. Frémont repère trois catégories principales : les coopératives, des entreprises industrielles de type familial et des groupes intégrés (1967).

<sup>18</sup> Ce que montrent parfaitement les diverses photos qui agrémentent les ouvrages à partir des années 1960.

<sup>19</sup> La thèse d'A. Frémont marque un tournant par rapport aux travaux de l'époque, l'originalité de l'approche géographique reposant sur la conjugaison des facteurs naturels au poids de l'histoire et des traditions, mais en ajoutant l'influence de l'environnement économique et des mutations qui le caractérisent. Ainsi, les quelques 206 pages de la quatrième partie sont accordés aux « *marchés des produits de l'élevage normand* ».

<sup>20</sup> « Paternaliste », G. Azambre évoque une éventuelle politique de logement pour les ouvriers. Pour R. Brunet (1965), *toutes proportions gardées, des coopératives comme Tempé-Lait ou l'U.L.C. contribuent à*



acteur, indépendant ou salarié de l'entreprise, le « ramasseur » (Daudé, 1966). Son rôle s'impose d'autant que les zones de ramassage du lait tendent à s'élargir, ce qui nécessite une gestion très fine (Henniquau, 1972).

Multipolaire, la grande industrie contribue à la diffusion d'un mode de fonctionnement basé sur la division du travail, ce qui aboutit à une nouvelle structuration sur site et entre sites. Ainsi, alors que les sites sont classiquement spécialisés sur un produit donné (beurrerie, fromagerie), fréquemment doublé d'un ou de deux secondaires (Daudé, 1966), on assiste courant des années 1950 à l'émergence de centrales polyvalentes. En fait, dans leur recherche d'une meilleure efficacité, les firmes optent entre deux orientations : soit elles associent des unités spécialisées à grande capacité de production, des flux de matières premières matérialisant ce lien ; soit elles concentrent les fabrications dans une centrale polyvalente de grande taille approvisionnée en lait par des centres de collecte (Frémont, 1967). Une cartographie représente parfois cette géographie des flux (Lartaut, 1961).

Véritable révolution dans la vie rurale, l'industrialisation de la transformation du lait n'a été rendue possible que grâce à la mobilisation des hommes et d'importantes capacités financières. On voit alors se multiplier les organigrammes de présentation de groupes qui ne reflètent en général aucune attache géographique autre que, éventuellement, dans les dénominations des firmes.

Les groupes laitiers du secteur privé ont peu retenu l'attention des géographes, à l'exception notable du travail novateur d'A. Frémont sur la holding *Gervais*, dont la puissance financière lui autorise une politique de contrôle direct du circuit de commercialisation de ses produits.

Élément organisateur de la vie rurale, les coopératives ont donné lieu à une littérature abondante<sup>21</sup>, surtout quelques réussites notoires du grand Ouest de la France. *Fait géographique intéressant* (Leherpeur, 1957, p.267), la beurrerie coopérative d'Elle-et-Vire devient un *empire* pour A. Frémont (1967) ... Hors Dauphilaît (Martin-Noël, 1962), il faut attendre la thèse d'État de J.-P. Peyon (1983), première synthèse du fait coopératif à l'échelle nationale, pour que des structures d'envergure d'autres régions soient présentées (Sodima-Yoplait par exemple), la décennie 1990 marquant un renouveau des recherches à ce sujet : l'Union Laitière Normande (Sebille, 1989), Even (Calvez, 1997) ou Sodiaal (Le Mené, 1994). Toute une production cartographique y est associée<sup>22</sup>.

Pourquoi cet intérêt porté en particulier aux beurreries coopératives ? Industrie née au Danemark dès les années 1860 sous forme coopérative, elle devient en France le « modèle danois » *prôné par les agrariens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>* (Delfosse, 2002). A. Demangeon (1929) et M. Sorre (1950) ont une admiration certaine pour ce système qui envisage les stratégies (production, commercialisation) à l'échelle régionale et nationale. Et c'est à la connaissance du *secret danois* que L. Leherpeur (1957) attribue l'origine des coopératives laitières de la Manche (fruitières et Dauphilaît, Martin-Noël, 1962 ; boulangerie pour les Charentes, Reverseau, 1925).

Sur le plan géographique, les grandes firmes coopératives combinent trois organisations spatiales qui ne se recoupent pas toujours : un espace de collecte, un espace de travail propre à l'établissement et un espace commercial (Peyon, 1983). Chacune fait l'objet de stratégies spécifiques, la première ayant donné lieu à de nouvelles réflexions en termes de territoire de firme (Margetic, 2003).

---

*transformer le système de culture de leurs adhérents. Elles ont créé des sections de vulgarisation, rémunèrent des conseillers ou du moins diffusent des informations (p.534).*

<sup>21</sup> Des articles les appréhendent en propre (Leherpeur, 1957 ; Martin-Noël, 1962 ; Henniquau, 1972 ...) ou comme exemple d'industrie (Reverseau, 1925 ; Lartaut, 1961 ; Daudé, 1966 ...). Les thèses leur consacrent des parties de plus en plus conséquentes (Frémont, 1967 ; Peyon, 1983 ; Le Mené, 1994 ; Calvez, 1997 ...).

<sup>22</sup> Voir en particulier la carte en bandes parallèles du pourcentage, par cantons, des adhérents aux treize laiteries.

Représentatives d'une « *démocratie économique dans la civilisation industrielle* » (Frémont, 1967, p.173), plusieurs auteurs (Peyon, 1983 ; Sebillé, 1989 ; Canevet, 1993) s'interrogent sur leur capacité à maintenir une spécificité coopérative dans un contexte de forte concentration des outils industriels et commerciaux surtout à partir des années 1980 puis 1990. Progressivement, l'interrogation s'est ainsi déplacée de leur originalité structurelle vers leur dynamique économique.

Originales par la dimension coopérative et dominées par le poids croissant des grandes firmes, les IAA sont abordées par des analyses empiriques. Si transparaît l'influence des travaux de François Perroux sur la polarisation et les pôles de croissance, ou de W. Isard sur les activités motrices, l'effort de conceptualisation a été peu poussé dans le contexte de la « nouvelle géographie » (Rey, Robic, 1983). Par contre, l'élargissement des espaces d'action des agro-industries oblige en quelque sorte les géographes ruralistes à s'adapter à ces nouvelles échelles de la réalité.

### **III/ La firme comme maillon d'un complexe spatialisé**

Au tournant des années 1970, le rôle des entreprises ne cessant de croître, les géographes ruralistes vont progressivement insister davantage, mais finalement de façon convergente, sur les effets de la 'verticalisation' économique (Sautter, 1986). En effet, les producteurs voient leurs liens avec les villes les plus proches se distendre dans le même temps où ils se trouvent de plus en plus intégrés au marché national ou européen par l'intermédiaire de filières spécialisées. C'est encore le secteur laitier, et plus particulièrement l'industrie de lait de consommation, qui est pris comme référence pour démontrer la perte du rôle d'animateur de la ville pour les campagnes voisines.

#### **1- La ville puis l'industrie laitière au cœur du bassin laitier**

Parmi les produits laitiers, jusqu'à la fin des années 1940, le lait de consommation a dominé dans les articles des géographes. Ceux-ci abordent les types de relations établis entre les villes et les campagnes environnantes, et plus particulièrement les interdépendances liées à l'approvisionnement de la ville en lait. Ainsi, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la demande urbaine même à longue distance a plus de poids que les aptitudes naturelles ou les traditions quant à l'organisation des spécialisations laitières dans des régions agricoles même éloignées du noyau urbain. Son aire d'influence a été exprimée par le terme de « bassin laitier », ce terme ne figurant pourtant jamais dans les intitulés d'articles.

*La ville de Dijon se trouve située au milieu d'une région qui peut lui fournir du lait en abondance* (Langeron, 1930, p.526). La première mention d'un bassin laitier renvoie donc à l'idée de polarisation par une ville d'un espace conçu comme aire d'approvisionnement<sup>23</sup> en lait. Pôle de cristallisation et de commercialisation, la ville s'efface pourtant au profit de son aire d'influence dans l'esprit des auteurs, et les laiteries sont un acteur parmi d'autres de ce système spatialisé.

Tous les bassins laitiers s'organisent selon une logique de cercles concentriques, avec deux (Dijon) (Richard, 1929) à quatre (Paris) (Dubuc, 1938) zones ou auréoles en fonction à la fois du poids de la ville centre et des possibilités en termes d'acheminement du lait (modes de transport). Même si cette structuration rappelle fortement la zonation de J.H. Von Thünen, cet économiste n'est jamais cité, ni dans les articles, ni dans les thèses consultées. Or,

<sup>23</sup> Dans *Les mots de la géographie*, R. BRUNET définit le bassin (laitier...) comme *espace de production plus ou moins continu drainé par une ville, éventuellement à grande distance* et propose *aire d'approvisionnement* comme synonyme (1993, p. 63).

comparativement à sa définition d'aires spécialisées, la relative liberté de localisation de la production laitière fait de cette activité l'une des moins contraintes du modèle, la spécialisation portant plutôt sur les types de fabrication.

La ville participe donc activement à l'organisation des spécialisations laitières dans des espaces plus ou moins éloignés, et le lait de consommation s'impose simultanément comme choix stratégique pour les éleveurs, les industriels (dépôts, usines de conditionnement) et les transporteurs (wagon-citerne isotherme, gares laitières à Paris), imposant parfois des discontinuités dans l'aire d'approvisionnement d'autres spécialités<sup>24</sup>, ou l'affranchissement des traditions agricoles et des habitudes régionales de consommation (Arque, 1950).

Sur les cartes, les limites du bassin sont matérialisées par la localisation des dépôts jusqu'aux années 1970, par celle des laiteries et leur bassin d'approvisionnement en lait ensuite<sup>25</sup>. Cette progression dans le mode de représentation cartographique est révélatrice d'un réel changement de perspective chez les géographes, qui doit à une évolution de la réglementation.

A partir de la promulgation de la loi du 27 juillet 1940, le terme de bassin laitier acquiert un caractère réglementaire : d'une inorganisation topographique du ramassage, on passe à des zones délimitées et exclusives par laiterie fixées par décret<sup>26</sup> (Baret, 1952). La réorganisation autoritaire du ramassage industriel et l'obligation de pasteurisation du lait (loi du 27 août 1940) font émerger les industries comme acteur central du système spatialisé, même si la ville conserve une influence certaine, et en 1976, J. Boichard évoque *le bassin laitier d'une entreprise* (p.334). Plus ou moins étendu, plus ou moins continu, ce bassin est analysé en termes de dynamique externe (élargissement spatial) et interne (évolution du nombre de producteurs ...).

La main mise économique des laiteries sur le bassin est clairement mise en évidence par A. Frémont (1967) qui intitule un de ses chapitre *des producteurs aux transformateurs : la bataille des bassins laitiers* (pp. 186-195). En raison des multiples enchevêtrements des aires de ramassage des industriels et des coopératives, l'espace de collecte ne peut être homogène, mais composé de la juxtaposition de bassins plus ou moins polarisés, à la puissance d'attraction variable<sup>27</sup>. Clé de lecture des rapports de force entre producteurs et transformateurs, le prix du lait reflète des concurrences locales fruit de spécificités géographiques (ceintures laitières autour des grandes villes, bassins de transformation) mais aussi historiques (pôle herbager de renom).

Accordant une large place au marché, A. Frémont se situe à la charnière des travaux de géographie régionale et des analyses de filière qui prennent une place de plus en plus importante dans les travaux des géographes à partir des années 1970.

## **2- Des filières agro-alimentaires abordées par le maillon agricole aux bassins agro-alimentaires**

Les premiers travaux qui formalisent le rôle central joué par les agro-industries sur la dynamique agricole sont le fait d'économistes américains de l'Université d'Harvard, J.H. Goldberg et R.A. Davis qui ont forgé le concept d'« agribusiness » en 1957. Repris à partir des

<sup>24</sup> La ville de Dijon est analysée comme rupture pour des fromageries du plateau de Langres (Richard, 1929).

<sup>25</sup> De manière générale, sa délimitation donne rarement lieu à de réelles investigations dans les écrits répertoriés. Se démarque J. Charles (1979) qui fait un parallèle avec la notion de bassin versant de manière imagée (*'gave' de lait et ses bassins d'alimentation*) (p.230) ou J. Boichard (1976) et les communes d'une vallée.

<sup>26</sup> Mais, en 1967, A. Frémont souligne l'inapplication de cette réglementation depuis plusieurs années, en raison de la capacité de chaque agriculteur d'adhérer à la coopérative de son choix, et des bouleversements survenus dans l'industrie privée.

<sup>27</sup> Pour différencier les bassins laitiers, A. Frémont croise des éléments relatifs aux producteurs de lait (densité laitière, répartition, pouvoir de contestation) et aux transformateurs (nombre, dynamisme de la concurrence, type de produit et de circuit de commercialisation ...) (1967).

années 1960 en France, plutôt par les économistes, la question est plutôt de savoir comment l'insertion croissante de l'agriculture dans les circuits marchands peut prendre forme sans entraîner une dépendance ou une intégration trop forte de l'activité agricole vis-à-vis de l'industrie. Elle a débouché sur les notions de « filière » (Diry, 1987), de « complexe » et de « système » agro-alimentaires.

L'abondance des travaux sur les filières<sup>28</sup> procède, historiquement, du mouvement de quasi-intégration de la production agricole par son amont et son aval comme le retrace J.-P. Diry (1985) dans sa thèse. Bien que le terme ne soit pas encore employé, c'est l'aviculture et l'élevage porcin qui servent de référence pour les premières observations, bien que ce mouvement soit déjà perceptible au niveau des sucreries ou dans la production de légumes (petit pois, haricot vert) pour la fabrication de conserves ... mais de manière moins « lisible » car il ne génère pas de formes physiques particulières comparables aux bâtiments d'élevage<sup>29</sup>. Sauf exception (Moreau-Poulot, 1988 ; Le Mené, 1994 ...), la clé d'entrée est toujours l'agriculture, une agriculture en voie d'industrialisation par le biais de la diffusion d'une économie contractuelle, plus ou moins contraignante, avec le risque pour les géographes marxistes, d'une dépendance technologique et d'une dépendance économique liée.

Apparue tout d'abord comme cadre explicatif, puis descriptif de l'évolution de l'agriculture insérée dans l'économie marchande, la notion de filière renvoie à un champ d'investigation ou à un outil d'analyse de la réalité économique d'un produit ou d'un groupe de produits d'origine agricole donné (filiale lait, filiale sucre ...). Chaque filière est confrontée à des problèmes spécifiques et comporte sa propre assise territoriale, ce qui conditionne la logique des études quant à leur fonctionnement, et explique la diversité quant à l'approche privilégiée (Vaudois, 1987).

Dans ce contexte, la place que les auteurs accordent aux agro-industries est très variable, fonction de son importance stratégique pour la totalité de la filière, des régions (Diry, 1987), mais aussi d'une éventuelle intervention d'acteurs du « système d'encadrement »<sup>30</sup> (Vaudois, 1987). Deux filières sont particulièrement représentatives de l'interventionnisme politique : les filières sucre et lait.

A propos de du système agro-sucrier, M. Moreau-Poulot (1988) le définit en tant que filière obligée puisque les deux partenaires principaux, le planteur de betteraves d'une part, le fabricant de sucre d'autre part, sont obligatoirement liés par des relations contractuelles découlant de la politique de contingentement de la production sucrière et betteravière instaurée depuis 1934, reconduite ensuite dans des règlements sucriers européens. Seul habilité à octroyer un volume de production aux planteurs, le fabricant occupe une position stratégique incontournable. De plus en plus dominée par de très grands groupes sucriers qui concentrent leur activité sur les sucreries les plus compétitives, la géographie de la filière connaît constamment des mouvements conséquents de simplification du tissu productif, accompagnés par une rétraction plus secondaire des zones de production. En octobre 2002, la reprise du groupe *Béghin-Say* par les planteurs et l'interprofession relance un mécanisme qui pourrait bien s'amplifier après 2006 à l'échelle européenne avec la remise en cause du Règlement sucrier. Selon les options privilégiées, c'est le devenir de certains outils industriels, et par là-même la structuration des zones de production dans certaines régions comme l'Ile-de-France qui pourrait se trouver hypothéquée.

Dans la filière lait, la mise en place des quotas laitiers en 1984 a suscité un renouvellement des écrits (Canevet, 1993 ; Ricard, 1993 ; Le Mené, 1994 ; Plet, 1994). Rupture de fond quant aux

<sup>28</sup> Surtout chez les économistes.

<sup>29</sup> Le terme « intégration » est rarement employé par les géographes au sujet de la filière lait, sauf dans un article de J. Charles (1979) dans lequel il évoque une arme à double tranchant, pouvant déboucher sur la grève comme dans le monde ouvrier.

<sup>30</sup> Terme apparu au cours des années 1950-60 pour prendre en compte les agents ayant une influence directe sur les décisions prises au stade des maillons de la filière (agriculteurs, IAA en particulier) (Vaudois, 1987).

modalités de fonctionnement de la filière puisque, brutalement, on passe d'un contexte de « fleuve blanc en crue » à une situation de contingentement, elle génère une concurrence exacerbée pour l'accès à la matière première, et ce à différentes échelles géographiques. Attribué à l'éleveur, le quota est cependant géré au niveau des acheteurs de lait. Fort de cette appropriation, les laiteries engagent alors des stratégies de fidélisation en direction de leurs producteurs livreurs, voire de livreurs d'autres laiteries<sup>31</sup>. Outre l'instauration de relations entre ces deux acteurs de la filière, la restriction à l'accessibilité de la matière première se traduit, pour les industriels confrontés à d'autres enjeux (marchés de plus en plus concurrentiels, moindre soutien financier de la part de la Communauté ...) par la définition de nouvelles stratégies de croissance. En particulier, les nouveaux équilibres territoriaux s'appuient sur un tissu industriel réduit, surtout en milieu rural, le tissu coopératif accélérant même sa restructuration à partir du milieu des années 1980.

Restructurations, fusions ... *L'instabilité de la géographie des IAA met précisément la transformation des produits agricoles au centre d'un débat politique sur les modalités du développement rural* (Vergneau, 1988, p.147) alors même que les pouvoirs publics avaient reporté le centre de gravité des filières sur le maillon industriel fin des années 1960<sup>32</sup>. L'objectif est d'aller à la conquête des marchés internationaux, tout en dynamisant un maillon agricole de plus en plus dépendant et un milieu rural aux prises avec d'éventuelles délocalisations, donc des risques de déstabilisation de l'emploi local (Vaudois, Le Mené, 1989). Si ce choix politique se justifie ultérieurement, les agro-industries étant plutôt épargnées par la crise économique de la fin des années 1970, le constat fin des années 1990 montre une inefficacité d'ensemble. Pour partie, elle résulte d'une inadéquation croissante entre l'aire de fonctionnement des agro-industries, dont les limites transcendent plusieurs limites administratives, et la limite des territoires de proximité les plus actifs (commune, intercommunalité, région). Dans le même temps, de manière indirecte, les agro-industries sont contraintes par les effets de la PAC sur la structuration des systèmes agricoles. Ainsi, la réforme de la PAC de 1992 a favorisé la conquête de nouvelles aires d'expansion par les conserveries dans les régions de grande culture (Margetic, 2003). Plus généralement, l'application d'une logique purement économique par les acteurs politiques risque de mettre en cause le maintien d'un réseau dense d'abattoirs, avec un retour à des localisations ... urbaines, comme dans les années 1970 (Plet, 1991).

Reflet du poids croissant joué par l'économie de marché, les agro-industries, privées ou coopératives, préfèrent travailler avec des exploitations d'une certaine taille, si possibles proches l'une de l'autre. *Afin de réduire les frais de collecte et de livraison, elles favorisent la concentration économique des exploitations et la concentration géographique des productions* (Diry, 1987, p.287). En conséquence, *on a vu émerger la notion de bassin de production de pair avec celle de filière agro-alimentaire ainsi qu'avec celle de représentation de l'organisation spatiale 'optimale' du secteur* (Pilleboue, 2000, p.203). Agro-industries et territoires ruraux s'articulent donc au niveau d'un bassin de production<sup>33</sup> qui comporte en règle générale plusieurs établissements de transformation des produits agricoles, les agro-industries les plus puissantes

<sup>31</sup> Ces stratégies sont d'autant plus indispensables que la référence lait de l'entreprise collectrice égale la somme des références individuelles des producteurs (Le Mené, 1994).

<sup>32</sup> Qualification des IAA en secteur prioritaire des VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> Plans, création d'un Secrétariat d'Etat aux IAA en 1978, volet agro-alimentaire dans la loi d'orientation agricole de 1980, réalisation de multiples actions plus disparates (colloque de la DATAR en 1983 ...) (Le Mené, 1994).

<sup>33</sup> Parmi les définitions existantes, citons celle de J. Vaudois (2000), *espace géographique spécialisé, structuré par les flux entretenus entre les exploitations agricoles productrices, entre ces dernières et les acteurs économiques et institutionnels de la filière considérée, entre l'ensemble ainsi formé et les acteurs du territoire support* (p.65), et de Barret et al (2000), *portion de territoire spécialisée dans une production agricole particulière ou dans un tout petit nombre de productions agricoles (bassin laitier, céréalier ...). La spécialisation repose sur l'existence d'un nombre significatif d'exploitations agricoles elles-mêmes étroitement spécialisées en relation avec la présence de filières performantes de commercialisation ou d'industries agro-alimentaires de première transformation* (p.27).

étant de plus implantées dans plusieurs bassins parfois éloignés les uns des autres (Diry, 1997), pour profiter d'avantages climatiques pour les conserveries par exemple.

La structuration spatiale d'un bassin donné est directement tributaire des modalités de spécialisation de chacun des acteurs, et de leurs formes de sociabilité dans le temps. De la sorte, la réceptivité des agriculteurs aux attentes des industriels est un critère important pour la compréhension de l'efficacité d'un bassin : à la méfiance des auvergnats répond l'entrepreneuriat des bretons en production porcine (Diry, 1992), avec la réussite connue de ces derniers. Un même engagement a assuré l'assise d'une filière de pommes de terre industrielle dans la région Nord-Pas-de-Calais (Margetic, 2003) ... En définitive, les bassins les mieux organisés ont une origine paysanne (Diry, 1997), même si les initiatives émanent des entreprises privées dans l'aviculture (Canevet, 1993), le monde paysan ayant de toutes manières perdu ensuite de son influence, surtout à partir des années 1980.

L'observation d'une mise en concordance d'un territoire et d'une « mentalité » rurale a été fait de C. Canevet (1993) à l'échelle de la Bretagne, seul auteur à se référer à un bassin agro-alimentaire. Par cette notion, il *sous-entend à la fois une adéquation et une combinaison entre aire de production et aire de transformation, une certaine densité d'échanges, un réseau de relations, une cohérence spatiale, en définitive une aire fonctionnelle* (p.288), des sous-bassins locaux étant structurés par quelques entreprises motrices, sans que n'émerge de réelle position dominante. L'adjectif accolé au terme de bassin souligne plus particulièrement le réseau de relations – financières – entre coopératives mais entre entreprises privées. Bâti sur des éléments de filières, ce système agro-alimentaire est en mouvement et à géométrie variable, mais à fondement breton incontestablement.

Pour les géographes, l'étude des rapports entre agrofilières et espace géographique a été conduite de deux points de vue (Vaudois, 1996). Certains ont intégré une dimension géographique à l'étude économique des filières de production, cette dernière étant envisagée comme un système spatialisé (Diry ...). D'autres ont plutôt repéré les incidences des stratégies des acteurs des agrofilières sur les espaces géographiques qu'ils produisent, ceux-ci renvoyant à un système territorial (Canevet). Cette dernière décennie, la deuxième approche a été privilégiée par ajout d'une nouvelle variable, la qualité.

### 3- Des bassins de production de la qualité agro-alimentaire

Perceptible depuis le milieu des années 1980, la transition agricole marque *le passage progressif de l'agriculture de la période industrielle aux formes plurielles d'une agriculture multifonctionnelle mise en place pour fournir des réponses appropriées aux aspirations de la société* (Delfosse, Vaudois, 2000, p. 189). Tant pour les agriculteurs que pour les industriels, l'enjeu n'est plus de produire en quantité, mais plutôt d'offrir des aliments de qualité répondant à une variété d'attentes de la part des consommateurs. La prescription d'exigences qualitatives renouvelées par ces firmes étant source de réagencements spatiaux et territoriaux, en particulier au niveau du bassin d'approvisionnement en produits agricoles, le thème de la qualité est devenu pratiquement incontournable pour appréhender les nouvelles règles des rapports entre agro-industries et agriculteurs, entre agro-industries et territoires.

Notion polysémique, la « qualité » dans le secteur agro-alimentaire est une préoccupation ancienne, qui a pris très tôt une dimension régionale puis nationale avec la reconnaissance de signes officiels de qualité, dont les appellations d'origine contrôlée qui ont donné lieu à une abondante littérature chez les chercheurs en sciences humaines<sup>34</sup> ; notion qui n'a cessé d'évoluer, et dont les agro-industries se sont appropriées (Pilleboue, 1999). Par cette entrée de la

<sup>34</sup> Chez les géographes, on signalera une habilitation (Ricard, 2002) et une revue (*Sud-Ouest Européen*, 1999) comportant le terme de « qualité » dans leur intitulé, mais aussi un nombre élevé d'articles (Margetic, 2004 ; Rieutort, 2004 ...) ou de thèses (Delfosse, 1992 ; Ricard, 1993 ...) intégrant cette question.

qualité, c'est la question des processus de déqualification et de requalification des espaces productifs qui est posée. Or, le rapport d'un produit de qualité à son territoire n'a pas le même fondement ni la même intensité pour tous les produits.

Parmi les signes officiels, l'appellation d'origine contrôlée (AOC), dont les caractères et la renommée sont associés à un espace géographique spécifique, a constamment suscité l'intérêt d'un grand nombre de géographes, sans doute parce qu'elle fait explicitement référence à la notion d'ancrage territorial. En effet, la typicité du produit repose à la fois sur les caractères d'un terroir (ou d'une combinaison de terroirs) et sur des savoir-faire hérités et transmis (Rieutort, 2004). Sur le plan géographique, la mise en place d'AOC suppose donc un lourd travail de délimitation et la reconnaissance d'un « espace » de production aux limites franches et d'échelle variable, et un consensus entre divers acteurs sociaux et politiques (Ricard, 1993). Depuis le début des années 1990, malgré le choix politique de durcissement des critères de définition des AOC, on assiste à une profusion de dossiers de demande, pour une multiplicité de produits (charcuteries, carottes de Créances, foin de Crau ...), dont la liste s'allonge d'année en année ..., plutôt du ressort d'acteurs de la France du Sud (Rieutort, 2004).

Emblématiques des AOC françaises, les premiers travaux sur les AOC fromagères datent de l'entre-deux-guerres (Delfosse, 1992) et visent à démontrer l'association entre chaque fromage et un genre de vie particulier. Ainsi, les régions montagneuses sont le cadre d'un mode particulier d'organisation de la transformation : les fromageries (Ricard, 1993). Historiquement, on les aborde à partir du concept de région économique constituée autour d'une spécialité agricole, concept qui sert le discours régionaliste (Delfosse, 1992), comme G. Azambre (1929) pour lequel le fromage de maroilles permet de tracer la limite entre la Thiérache et les Ardennes.

Interroger les AOC fromagères revient donc à s'interroger sur la notion du lien d'un produit à un lieu. Plus ou moins évident en fonction du compromis entre acteurs de la production, de la transformation et les institutionnels<sup>35</sup>, ce lien s'est progressivement distendu sous l'effet des pressions exercées par les grands groupes laitiers qui gèrent un portefeuille d'AOC (*Bongrain, Lactalis*) (Rieutort, 2004). Ceux-ci appliquant une stratégie de segmentation du produit, on aboutit à une organisation en sous-espaces emboîtés et hiérarchisés, et la notion d'aire perd de sa pertinence (Pilleboue, 1999).

Depuis plus d'une dizaine d'années, les enjeux des filières AOC ne relèvent plus uniquement du volet économique, mais débordent sur une problématique de patrimonialisation et de développement local. Abordés dans tous les articles ayant trait aux AOC ou plus largement aux produits de qualité, ce point ajouté à la multiplication des signes officiels de qualité et de l'appropriation de certains « noms » par les acteurs locaux (Aubrac, Brie de Meaux ...), nuit à l'image d'une géographie de la qualité tant s'imbriquent les démarches, les échelles ... Si l'on ajoute les marqueurs émanant de la profession agricole (guide des bonnes pratiques d'élevage ...) ou des industriels (Route du Lait® de Sodialal ...) en voie de généralisation, qui reposent sur la notion de traçabilité (Margetic, 2004), on brouille un peu plus encore la lisibilité de ces qualités territorialisées pour les consommateurs.

En définitive, de manière accélérée cette dernière décennie, la conception de la qualité est passée de la mise en exergue d'une minorité d'agriculteurs et de territoires particuliers (qualité « héritée ») à la diffusion la plus large possible à une majorité d'agriculteurs et de territoires (qualité « construite ») autour de ressources inédites autour de politiques de relances ...). Au final, le fait de lier la qualité de produits agro-alimentaires à un territoire n'est pas un acte qu'on peut séparer de son contexte.

---

<sup>35</sup> Dans les montagnes fromagères, D. Ricard oppose des AOC « contraignantes » de l'Est central (Beaufort ...) aux AOC « libérales » du Massif central et des Vosges (1993).

## Conclusion

Les préoccupations des géographes ruraux ont toujours été très diverses, et, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, leurs centres d'intérêt dominants ont sensiblement évolué. Simple objet d'étude géographique dans la première moitié du siècle, les agro-industries se sont individualisées comme objet d'étude à partir du moment où leurs stratégies ont commencé à remodeler le maillon agricole préexistant, et où les pouvoirs publics les ont érigées en secteur stratégique de premier plan, c'est-à-dire à partir des années 1960 surtout. Trois décennies encore, et elles interpellent par rapport au produit commercialisé et à sa « qualité ». Les approches sont de nouveau plus régionales, et les critères environnementaux obligent à prendre en considération le milieu naturel qui avait perdu de son influence. Assiste-t-on à une certaine réminiscence des travaux de géographie régionale ? La lecture finalement très actuelle de certains d'entre eux le laisse supposer.

## Bibliographie<sup>36</sup>

- ALEXANDRE A., 1928, « L'économie agricole de la Picardie orientale depuis la guerre », *AG*, n° 205, pp. 61-73.
- ARBOS Ph., 1932, « La culture des céréales en Limagne », *AG*, n° 231, pp. 297-300.
- ARQUE P., 1950, « La laiterie dans la région de Fumel », *RGPSO*, pp.315-317.
- AZAMBRE G., 1929, « L'industrie laitière en Thiérache et dans le Hainaut français », *AG*, 216, pp. 561-576.
- BARET M.-Th., 1952, « L'élevage des bovins et le lait en Bas-Dauphiné », *RGA*, pp. 421-457.
- BERGER M., GILLETTE Ch., ROBIC M.-Cl., 1975, « L'étude des espaces ruraux en France à travers trois quarts de siècle de recherche en géographie », in *Réflexions sur l'espace rural français. Approches, définitions, aménagement*, Université de Paris I, ENS de Fontenay-aux-Roses, pp. 3-51.
- BOBIN R., 1926, « La Gâtine de Parthenay », *AG*, n° 197, pp. 404-412.
- BOICHARD J., 1976, *L'élevage bovin, ses structures et ses produits en Franche-Comté*. Besançon, Annales littéraires de l'Université, Les Belles-Lettres, 536 p.
- BONNAMOUR J., 1997, « La géographie rurale pendant le dernier quart de siècle », *Ruralia*, 1, pp. 81-110.
- BRUNET R., 1965, *Les campagnes toulousaines*. Toulouse, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 727 p.
- CABANNE Cl., 1973, « Les industries agricoles et alimentaires dans la France de l'Ouest », *Norois*, vol. XX, pp.328-335.
- CALVEZ E., 1997, *Coopératives et industriels laitiers du Nord-Finistère. Évolutions agricoles, diversifications industrielles et emploi local*, Nantes, NT, 460 p.
- CANEVET C., 1993, *Le modèle agricole breton*, Rennes, PUB, 397 p.
- CHALMIN Ph., 1983, « La dimension régionale des industries agro-alimentaires - Première partie », *IG*, n°47, pp. 183-193.
- CHARLES J., 1979, « La collecte laitière en Béarn et Pays Basque : concentration du capital, encadrement des producteurs », *RGPSO*, Tome 50, n°2, pp. 227-250.
- CHARVET J.-P., PLET F., 1996, « Espaces ruraux et stratégies des firmes agro-industrielles », in JOLLIVET M. et EIZNER N. (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Presses de Sciences Po, pp. 323-342.

<sup>36</sup> Noms des revues. *AG* : Annales de Géographie ; *BAGF* : Bulletin de l'Association des Géographes Français ; *EG* : L'Espace Géographique ; *HTN* : Hommes et Terres du Nord ; *IG* : L'Information géographique ; *RGA* : Revue de Géographie Alpine ; *RGE* : Revue de Géographie de l'Est ; *RGL* : Revue de Géographie de Lyon ; *RGPSO* : Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. *NT* : nouvelle thèse ; *H* : Habilitation à diriger des recherches.



- CHESNAIS M., 1972, « L'industrie laitière en Basse-Normandie. Vers des dimensions supra-régionales », *IG*, n°4, pp. 179-190.
- CHEVALIER M., 1952, « La vie agricole et industrielle des Prépyrénées ariégeoises », *AG*, n° 327, pp. 371-375.
- COUDOUX J., 1957, *L'économie agricole du Bas-Boulonnais*. Lille, Diplôme d'Etudes Supérieures de Géographie, 2 tomes, 325 p. + CV planches.
- DAUDE M.-R., 1966, « Les laiteries et l'industrie laitière toulousaine ». *RGPSO*, pp. 345-365.
- DELFOSSÉ Cl., 1992, *La France fromagère*, NT, Université de Paris 1, 343 p. + annexes
- DELFOSSÉ Cl., 2002, *Géographie rurale, culture et patrimoine*, Lille, Habilitation à Diriger des Recherches, 312 p.
- DELFOSSÉ Cl., VAUDOIS J., 2000, « Editorial. Les dimensions et les enjeux territoriaux de la transition agricole », *HTN*, n°4, pp. 189-191.
- DEMANGEON A., 1905, *La Picardie et les régions voisines : Artois, Cambrésis, Beauvaisis*. Paris, A. Colin, 496 p.
- DEMANGEON A., 1929, « Les aspects actuels de l'économie internationale (deuxième article) », *AG*, n° 212, pp. 97-112.
- DION Roger, 1933, *Le Val de Loire, étude de géographie régionale*. 752 p.
- DIRY J.-P., 1985, *L'industrialisation de l'élevage en France, Économie et géographie des filières avicoles et porcines*. Paris, Ophrys, 680 p.
- DIRY J.-P., 1987, « Géographie des filières agro-alimentaires », *RGL*, n° 4, pp. 285-290.
- DIRY J.-P., 1992, « Industries agro-alimentaires et développement régional. L'exemple de l'Auvergne et de la Bretagne ». *France et Grande-Bretagne rurales*, Publications de l'Université de Caen, Centre de Recherches sur l'Évolution de la Vie Rurale, 15, pp. 19-25.
- DIRY J.-P., 1997, « Filières agro-alimentaires et bassins de production dans les pays développés », *BAGF*, n°4, pp. 434-443.
- DUBUC R., 1938, « L'approvisionnement de Paris en lait », *AG*, n° 267, pp. 257-266.
- FIETTE A., 1983, « L'Agro-alimentaire en Thiérache de l'Aisne », *HTN*, n°4, pp. 54-56.
- FIETTE A., 1985, « L'Agro-alimentaire en Picardie », *HTN*, n°4, pp. 288-300.
- FISCHER A., 1996, « A propos de l'évolution de la géographie industrielle en France », in WACKERMANN G. (dir.), *Nouveaux espaces et systèmes urbains*, Paris, SEDES, pp. 241-245.
- FLATRES P., 1946, « Le pays nord-bigouden », *AG*, n° 298, pp. 139-141.
- FLATRES P., 1968, « Les travaux français de géographie rurale de 1964 à 1968 », *AG*, n°424, pp. 734-743.
- FLATRES P., 1972, « La géographie rurale en France », *Recherches géographiques en France*, Montréal, Comité national français de géographie, pp. 189-194.
- FREMONT A., 1967, *L'élevage en Normandie, étude géographique*. Caen, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université, 2 vol : 626 et 318 p.
- FRUIT J.-P., 1988, *Les sociétés rurales en France. L'apport des recherches géographiques (1980-1987)*. Caen, Centre de recherches sur l'évolution de la Vie rurale, Commission de Géographie Rurale, Congrès UGI de Sydney, 57 p.
- « Géographie des filières agro-alimentaires », 1988, *BAGF*, n°2, pp. 125-184.
- HENNIQUAU Thérèse, 1972, « Un exemple de coopération agricole "La Prospérité Fermière" ». *HTN*, n°1-2, pp 27-51.
- JUILLARD E., 1964, « Géographie rurale française. Tableaux récents (1957-1963) et tendances nouvelles », *ER*, pp. 46-70.
- LANGERON G., 1930, « Le ravitaillement en lait de la ville de Dijon », *AG*, pp.526-529.
- LARTAUD J., 1961, « Les laiteries de Vendée », *Norais*, vol. VIII, pp. 337-347.
- LEHERPEUR L., 1957, « Les coopératives laitières de la Manche. Un exemple : la société coopérative agricole beurrière des vallées d'Elle-et-Vire et son usine de Condé-sur-Vire », *Norais*, vol. IV, pp. 257-268.
- LE MENE Ch., 1994, « *IAA et territoires : les industries laitières du Nord-Pas-de-Calais face aux quotas laitiers* », NT, Lille, 470 p.
- LIVET R., 1970, « Où en sont les IAA ? ». *Etudes vaclusiennes*, n°4, juillet-décembre, pp. 1-4.

- MARGETIC Ch., 2003, *Agro-industries et territoires : recherches en Nord-Pas-de-Calais*, Arras, Habilitation à Diriger des Recherches, 287 p.
- MARTIN NOEL J., 1962, « Une grande coopérative laitière alpine : Dauphilait ». *RGA*, pp. 659-664.
- MOREAU-POULOT M., 1988, *Planteurs et sucriers français : les mutations exemplaires d'une filière classique*. Paris, Thèse de doctorat de Géographie, 972 p.
- PEYON Jean-Pierre, 1983, *La coopération agricole en France : étude géographique des grands organismes coopératifs*. Paris, TE, Paris I, 2 tomes, 936 p.
- PEYON J.-P., PLET F., 1974, « L'aval de l'agriculture dans les publications géographiques françaises », in *Équipe de Géographie Rurale du Laboratoire Associé de Géographie Humaine*. Paris, Rapport n°2, pp. 125-156.
- PILLEBOUE J., 1999, « Les produits agro-alimentaires de qualité : remarques sur leurs liens au territoire », *Sud-Ouest Européen*, n°6, pp.69-83.
- PILLEBOUE J., 2000, « Les nouveaux bassins de production de la qualité agro-alimentaire : clarification ou confusion territoriale ? », *HTN*, n°4, pp. 202-216.
- PLET F., 1989, « L'industrie agro-alimentaire en Île-de-France : de l'usine à la vitrine », in LAKOTA A.-M., MILELLI Ch. (coord.), *Île-de-France : un nouveau territoire*, Paris, La Documentation française, GIP-Reclus, pp. 127-148.
- PLET F., 1991, « Cent abattoirs en 1993 ? », Montpellier, *La Lettre d'Odile*, n°7, pp. 10-11.
- PLET F., 1993, « L'espace agro-alimentaire français : vers une rurbanisation partielle », in REY V. (dir.), *Géographies et Campagnes*, Saint-Cloud, ENS Fontenay, pp. 99-108.
- PLET F., 1994, *Un itinéraire dans les champs de la géographie. Agriculture et agro-industries, espaces ruraux, régions*. H, Paris VIII, 8 vol.,
- POULOT M., ROUYRES TH., 2004, « L'Île-de-France agro-alimentaire : vers de nouvelles relations territoriales entre IAA et agriculture ? », dans MARGETIC Ch. (dir.), *Dynamiques agro-industrielles et dynamiques rurales*, Arras, Presses Universitaires d'Artois, col. Géographie, pp.109-131.
- RAY G., 1948, *Les industries de l'alimentation*, Paris, PUF, Que sais je ?
- RENAUDIN Cl., 1936, « La vie rurale dans le nord de la Champagne », *AG*, n° 255, pp. 235-239.
- REVERSEAU G., 1925, « Les industries laitières dans les Charentes », *AG*, n° 189, pp. 210-218.
- REY V., ROBIC M.-Cl., 1983, « La géographie rurale « quantitative » et « théorique » : bilan d'une décennie », *AG*, n°511, pp. 305-330.
- RICARD D., 1993, *Les montagnes fromagères en France. Terroirs, agriculture de qualité et appellations d'origine*, NT, Clermont-Ferrand, CERAMAC, 496 p.
- RICARD D., 2002, *Les filières agro-alimentaires de qualité : recherches géographiques*, Clermont-Ferrand, CERAMAC, Habilitation à Diriger des Recherches, 257 p.
- RICHARD M., 1929, « L'évolution agricole du Plateau de Langres », *AG*, n° 212, pp. 133-147.
- RICHEZ G., 1967, « De quelques aspects de l'implantation d'une puissante industrie de transformation des produits agricoles dans le Gard ». *Méditerranée*, pp. 301-318.
- RIEUTORT L., 2004, « Filières d'Appellation d'Origine Contrôlée et territoires agro-industriels en France », in MARGETIC Ch. (dir.), *Dynamiques agro-industrielles et dynamiques rurales*, Arras, Artois Presses Université, actes des Journées Rurales de la Commission de Géographie Rurale du Comité National de Géographie, pp.187-206.
- SAUTTER G., 1986, « La géographie rurale en crise ? », *ER*, 103-104, pp. 259-274.
- SEBILLE A., 1989, *Les I.A.A. en Bretagne : dynamique des structures et développement régional*. Rennes, NT, 1313 p.
- SERVAIS F., 1925, « Le Vexin français », *AG*, n° 199, pp. 413-422.
- SORRE M., 1929, *L'agriculture et les industries agricoles*. Lille, ed 1<sup>re</sup> Région Economique, coll « Les ressources, l'outillage et la production de la Région du Nord », 109 p.
- SORRE M., 1950a, « La géographie des matières grasses », *AG*, n° 314, pp. 93-108.

- SORRE M., 1950b, *Fondements de la géographie humaine*, tome II : *Les fondements techniques*, vol II, *Les techniques de production et de transformation des matières premières*, Paris, A. Colin, 1031 p.
- Sud-Ouest Européen*, 1999, « La qualité agro-alimentaire et ses territoires », Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, n°6, pp.1-102.
- THUMERELLE P.-J., 1998, « Un siècle de recherche en géographie humaine à Lille ». *HTN*, n°2, pp. 77-83.
- VAUDOIS J., 1987, « Les filières agro-alimentaires face aux mutations de leur environnement : la dynamique récente des filières fleurs et légumes de serre aux Pays-Bas », *RGL*, n° 5, pp. 387-410.
- VAUDOIS J., 1996, « Économie de filière et dynamique des territoires : les bassins endiviers de la France du Nord », in DONNAY J.-P., CHEVIGNE Cl., *Recherches de géographie Humaine. Hommage au Professeur Charles Christians*, Liège, Société Géographique de Liège, pp. 237-243.
- VAUDOIS J., 2000, « Les dynamiques spatiales des productions légumières : l'évolution récente des bassins endiviers de Nord-Picardie », *Méditerranée*, n°3-4, pp. 65-74.
- VAUDOIS J., LE MENE Ch., 1989, « Évolution récente des industries agro-alimentaires dans la région Nord-Pas-de-Calais », in PARIS D. (dir.), « *Le Nord-Pas-de-Calais, une région d'Europe en mouvement* ». Paris, La Documentation Française, GIP-RECLUS, coll. Dynamiques du Territoire, pp. 91-142.
- VERGNEAU G., 1988, « Le remodelage de la géographie des I.A.A. en France », *BAGF*, n°2, pp. 139-150.
- VEYLET P., 1997, « Les industries alimentaires au XIX<sup>e</sup> siècle », dans MARSEILLE J. (dir.), *Les industries agro-alimentaires en France : histoire et performances*, Paris, Le Monde ed., pp. 39-40.
- ZEYL R., 1930, « La culture du houblon en Alsace », *AG*, n°221, pp. 569-578.